JOURNAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE 74

Rue de la Patience

Mars / avril 2020 902.075

EDITO

Ce nouveau numéro de « Rue de la Patience » est exceptionnel pour plusieurs raisons.
Il intervient en effet dans un contexte inédit de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui nous touche tous à double titre : en tant que citoyens et en qualité d'agents du service public hospitalier. Ces deux qualités nous conduisent à concilier les impératifs qui y sont associés et peuvent parfois s'avérer contradictoires, tant confinement et continuité du service sont deux notions diamétralement opposées.
Dans ce contexte très particulier, l'EPSM 74, nous tous, avons fait preuve de réactivité, de créativité et d'adaptabilité pour revoir l'ensemble de notre fonctionnement, de nos habitudes et créer des organisations permettant de faire face. Chaque jour depuis le début de la crise il nous a fallu reprendre, revoir, réajuster en fonction de la situation, des directives nationales ou du contexte territorial, afin de « coller » le plus possible aux nécessités, tout en conservant le lien avec les patients. Certes, à l'heure où ces lignes sont écrites, le pic épidémique n'est pas atteint et nul ne peut prévoir comment la situation évoluera en Haute-Savoie, a fortiori au niveau national. Néanmoins, au vu du travail déjà effectué à l'échelle de l'établissement, nous pouvons être légitimement fiers de contribuer à notre niveau à garantir à nos concitoyens les meilleurs soins possibles dans cette période où tout ou presque est à inventer.
Sans hiérarchie ni primauté, que soient ici remerciés tous les agents de l'établissement, qui, en présentiel, par la voie du télétravail ou en réserve sanitaire contribuent à assurer la continuité de l'EPSM 74 : professionnels médicaux, soignants et administratifs de l'intra et de l'extra-hospitalier, cadres et cadres supérieurs de la direction des soins, personnels du poste de sécurité, de la cuisine, des services techniques, central et logistique, du DIM et de l'informatique, agents administratifs des différentes directions fonctionnelles, équipe de direction.
Exceptionnel, ce numéro l'est également par sa conception et sa diffusion. Totalement élaboré à distance, il ne sera pas imprimé mais uniquement adressé sous forme dématérialisée, ce qui permet de lui donner un format moins contraint, autorisant à augmenter la formule habituelle de pages spécialement dédiées au Covid-19.
Je vous souhaite une agréable lecture et vous réitère mes remerciements.
Prenez grand soin de vous et de vos proches.

Bruno Pagliano, Directeur adjoint

SOMMAIRE

L'EPSM 74 ou la psychiatrie au temps du COVID-19..... P. 2 à 7
Et pourquoi pas des tournesols dans le parc de l'EPSM ?..... P. 7
L'UNAFAM à Thonon..... P. 8
Nouveau bureau de l'Amicale du personnel..... P. 8
Zoom sur les fonctions de psychologue spécialisé en neuropsychologie..... P. 9

DEMARCHE QUALITE

Procédures et documents mis en place et accessibles sur le site ***Intranet***, rubrique ***Gestion des documents : procédures, formulaires.***

Nouvelles procédures
- Référentiels métiers compétences
- Formulaire maladie professionnelle
- Formulaire de surveillance nationale des AES

Documents mis à jour
- Conduite à tenir en cas de patient atteint de légionellose nosocomiale
- Demande d'admission au Bionnassay
- Recours au personnel soignant intérimaire
- Sortie thérapeutique à l'extérieur de l'établissement
- Procédure en cas de grève
- Pédiculose du cuir chevelu
- Transfert non programmé (urgence) d'un patient en SSC vers un centre hospitalier général
- Détention de stupéfiants illégaux ou d'armes par les patients
- Rédaction des projets préfectoraux d'admission SPDRE
- Modèles d'arrêtés SPDRE et bordereaux de transmission
- Formulaires état des frais de déplacement et autorisation exceptionnelle d'absence

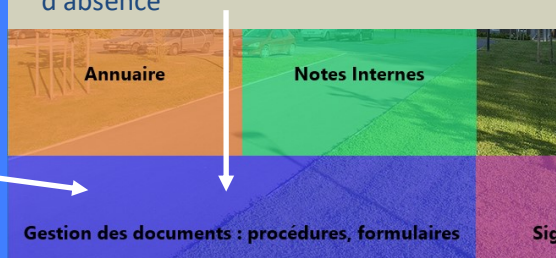

DOCUMENTS COVID-19

Documents mis en place et accessibles sur le site ***Intranet***, rubrique ***Gestion des documents : procédures, formulaires.***

- Questionnaire médical avant admission pour le repérage d'un patient atteint d'infection COVID-19
- Admission d'un patient en période d'infection COVID-19
- Conduite à tenir pour la prise en charge de cas suspects, possibles, confirmés d'infection à coronavirus (COVID-19)
- Organisation de l'unité COVID-19 et accueil de lits d'aval MCO
- Tenue vestimentaire du professionnel et équipement de protection individuelle – Unité COVID-19
- Bionettoyage des locaux – unité COVID-19
- Soins en ambulatoire – Fiche memo COVID-19
- Affiche de porte de chambre patient COVID19
- Chronologie de l'habillage / déshabillage des soignants

L'EPSM 74 ou la psychiatrie au temps du COVID-19

Début février 2020, un premier cluster épidémique voyait le jour en France, en Haute-Savoie, aux Contamines-Montjoie. Un britannique, de retour de Singapour, contaminait sept autres personnes qui, confinées dans leur chalet, puis transférées dans les hôpitaux d'Auvergne Rhône Alpes ont vite guéri. Les notions d'enquête de cas contact, le sentiment de peur, le besoin de protection se sont fait jour, ce n'était que le début, le stade 1 de l'épidémie.

Puis à la faveur d'un rassemblement évangélique à Mulhouse, l'épidémie de Sars-Cov-2 ou plus connue sous le nom de la maladie : COVID-19, née en Chine, importée chez nos voisins italiens de Lombardie et Vénétie s'est répandue dans toute la France, les clusters se sont multipliés en phase 2 dont celui tout proche de La Balme de Sillingy, pour aboutir le 12 mars à l'annonce présidentielle de la fermeture des écoles et le 17 mars au confinement général avec le passage en phase 3.

Comment l'EPSM 74 a-t-il réagi ?

Dans cette tourmente, comment l'EPSM 74 a-t-il réagi, comment ses professionnels se sont-ils adaptés à un nouveau mode de fonctionnement ? Grâce au journal tenu des événements, voici un petit tour d'horizon des mesures prises.

La stratégie de l'établissement a consisté tout d'abord à réunir une cellule plan blanc aménagée pour le risque épidémique en y associant notamment l'équipe opérationnelle d'hygiène, la pharmacienne, le médecin somaticien, les chefs de pôle clinique. Les objectifs assignés ont été de :

- Ralentir la progression du virus, en particulier, éviter une contamination des patients et protéger les professionnels
- Se préparer à prendre en charge des patients atteints de COVID-19, gérer les ressources humaines potentiellement touchées
- Repenser les liens avec les établissements MCO et pro poser un accompagnement psychologique adapté aux enjeux

La temporalité de crise : très rapide, difficile à envisager en psychiatrie, si prompte à étirer le temps, contrastait d'autant plus avec la distorsion du temps du grand public, appelé à ralentir, rester chez soi bien confiné. Autre conflit de dimension : l'implication dans l'action et le réel quand la désinformation et le fantasme se répandaient volontiers.

Une démarche pragmatique a guidé chacun nourri de cette maxime :

Avance sur ta route,
car elle n'existe
que par ta marche.

Saint-Augustin
(354 - 430)

L'ambulatoire a repenser autour de « L'aller vers »

Dès le 13 mars, les activités groupales ont été suspendues dans la vingtaine de sites de l'établissement et le 16 mars, les CATTP et Hôpitaux de jour ont été fermés. Les Centres Médico-Psychologiques ont été réorganisés comme pivots de la prise en charge et recentrés autour de trois missions avec trois soignants maintenus sur place pour les assurer :

- Maintenir les consultations en télémédecine et assurer des entretiens psychologiques (télé-consultation ou télé -assistance)
- Multiplier les visites à domicile pour effectuer un étayage de la prise en charge de patients repérés à risque, assurer la continuité des traitements notamment les injections retard ou la constitution des piluliers afin que, sous le coup de la panique, certains patients ne prennent pas leur traitement en une seule prise.
- Etre un relais en pré-hospitalier (prévention de la crise) et post-urgences pour les services d'accueil et d'urgences de notre ressort avec un travail spécifique auprès des quatre sites : le CH Alpes Léman, les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, les Hôpitaux du Léman et le CH Annecy-Genevois (site de St Julien en Genevois).
- Dans cette même perspective, le renfort des équipes de liaison a été organisé afin que la filière psychiatrique soit bien identifiée dans les hôpitaux généraux et les patients orientés au mieux, sans risque de contamination.

Le personnel ne participant pas à cette permanence a été placé en télétravail ou en réserve sanitaire selon son profil.

L'ensemble des directions fonctionnelles a été mise à contribution et s'est montrée à la hauteur du défi, dans un temps très court, et, malgré la situation de crise et les contraintes qui se sont imposées brutalement à tous les

agents de l'établissement, confinés du jour au lendemain, tous les services du quotidien ont été maintenus.

L'intra-hospitalier à l'heure du confinement

Alors que toute la population a été confinée le 17 mars, les patients, de même, ont été mis à l'abri, au sein de nos deux sites rochois et chablaisien dans leurs unités et en chambre individuelle pour le site de La Roche. Une pédagogie particulière s'est développée pour que les soignants expliquent aux soignés le contexte, la différence entre isolement (mesure thérapeutique parfois nécessaire et très contrôlée) et confinement. Des ateliers d'éducation thérapeutique aux gestes barrière ont également pu être menés. La plupart des patients ont vécu le confinement comme une protection, rassurante.

Une attention toute particulière a été portée à l'unité de géronto-psychiatrie, jugée très à risque.

La protection des patients a revêtu plusieurs autres modalités : filtrage dès le 13 mars puis interdiction des visites le 16 mars afin d'éviter l'intrusion du virus dans l'établissement, suspension des permissions sauf avis médical contraire. Les admissions à l'Unité de Soins intensifs de Psychiatrie (USIP), en dehors du département, ont été suspendues pour éviter les déplacements et rassemblements.

L'aménagement des zones de restauration des patients a privilégié la distanciation et le respect des mesures de lavage de mains.

Après quelques audiences en présentiel, à partir du 1er avril, les audiences foraines du Juge des Libertés et de la Détention (JLD), pour les patients en soins sans consentement, ont eu lieu en visioconférence.

Les mesures de soutien à destination du personnel mises en place dans l'établissement :

- repas gratuit pour le personnel de l'intra
- mise à disposition de logements payés par l'EPSM
- possibilités de prise en charge de frais de transports et frais de repas
- suppression du jour de carence pour tous les arrêts à compter du 6 mars alors que l'entrée en vigueur règlementaire de cette mesure a été fixée au 24 mars
- déblocage de créneaux d'urgence à la médecine du travail notamment pour les personnes à risque
- courrier d'appel à volontariat adressé aux agents en disponibilité et en retraite (plusieurs volontaires se sont manifestés)
- information et consultation des organisations syndicales
- deux sessions d'EFT (Emotional Freedom Techniques - Techniques de Libération Emotionnelle) ont été proposées au personnel de l'intra-hospitalier par Jérôme Delerce, l'une le 9 avril à Thonon, l'autre le 10 avril à La Roche

Ci-dessous une partie de la Direction des soins, en blanc et en tempête de cerveaux spécial COVID-19 !

Côté soignants, les mesures barrière ont été rappelées régulièrement et adoptées de manière stricte notamment pour ce qui concerne la tenue professionnelle. Chose inédite, les soignants ont tous revêtu la tenue blanche, avant-bras dégagés : une première en psychiatrie !

Maintenir du soin psychique, des activités à médiation est devenu également un enjeu : les personnels chargés des activités de groupe, se sont orientés vers des prises en charge individuelles. Dès que la météo l'a permis, des sorties accompagnées dans le parc ont pu avoir lieu. Le moniteur sportif a élaboré des fiches d'activité sportive à effectuer seul dans sa chambre.

La cafétéria a maintenu son ouverture mais dans une configuration permettant la distanciation et le nombre d'occupants simultanés a été contingenté. Des astuces pour fournir les cigarettes, l'argent de poche ont été trouvées au fur et à mesure et des activités, notamment de cinéma, proposées.

Les associations de représentants des usagers ont été maintenues informées de toutes les dispositions prises et un appel hebdomadaire organisé avec l'UNAFAM 74.

Les conduites à tenir concernant les soins aux détenus ont été transmises au DSP à la Maison d'arrêt de Bonneville.

Assez vite, lors de la semaine du 23 mars, un scenario de confinement d'une unité dédiée avec une équipe de volontaires a été étudié et tout a été mis en œuvre pour qu'elle soit opérationnelle le 31 mars afin de pouvoir accueillir :

- Des patients qui développeraient des symptômes au décours de leur séjour
- Des patients venus du pôle du Chablais (Thonon et Evian-les-Bains), lequel ne dispose que d'une chambre

d'accueil COVID-19

- Des patients admis en service de médecine dans un des établissement MCO du territoire, présentant une co-morbidité psychiatrique et qui ne nécessiteraient pas de soins somatiques trop importants

L'engagement sans faille de l'équipe opérationnelle d'hygiène et de la médecin somaticienne, pour la surveillance des symptômes, a permis une bonne appropriation de toutes les mesures nécessaires en unité dédiée comme sectorisée ou spécialisée pour prévenir l'apparition de cas de COVID-19 nosocomiaux.

L'APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS MCO

Classé en établissement de troisième ligne en situation de crise sanitaire, l'EPSM 74 s'est très vite rapproché des établissements généraux de première et seconde lignes pour savoir comment leur venir en aide. Outre l'identification d'une filière psychiatrique et la définition d'un parcours pour les patients atteints de troubles psychiques, il a été très vite attendu une facilité pour les admissions directes, sans passage par les urgences.

Le centre 15 peut adresser des patients en entrée directe, sous réserve d'un bilan somatique et de s'assurer que la stabilité somatique des patients est acquise.

Une cellule de gestion des admissions en hospitalisation a été mise à disposition des adresseurs (SAU principalement et établissements médico-sociaux) pour bénéficier d'un interlocuteur médical dédié à cette tâche avec l'appui du cadre de présence minimale.

S'appuyant sur les premiers retours d'expérience de Chine, d'Italie et de la région Grand-Est (des contacts privilégiés ont été entretenus avec les collègues de

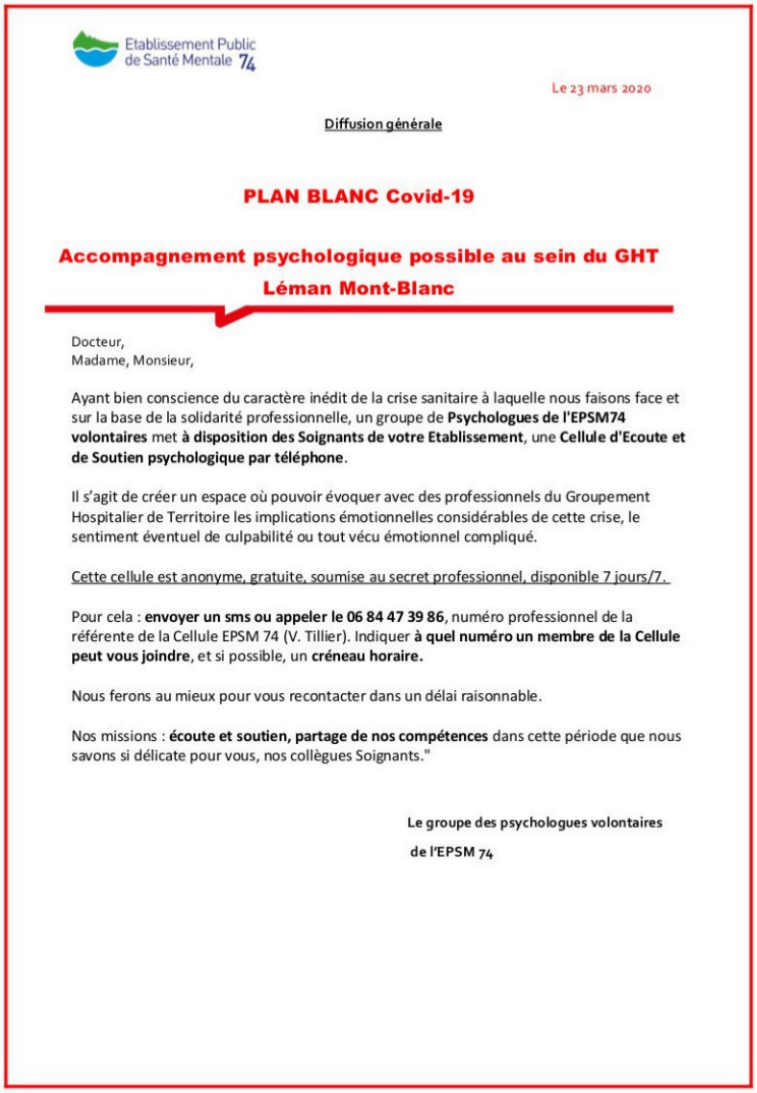

Etablissement Public de Santé Mentale 74

Le 23 mars 2020

Diffusion générale

PLAN BLANC Covid-19

Accompagnement psychologique possible au sein du GHT Léman Mont-Blanc

Docteur,
Madame, Monsieur,

Ayant bien conscience du caractère inédit de la crise sanitaire à laquelle nous faisons face et sur la base de la solidarité professionnelle, un groupe de **Psychologues de l'EPSM74 volontaires** met **à disposition des Soignants de votre Etablissement**, une **Cellule d'Ecoute et de Soutien psychologique par téléphone**.

Il s'agit de créer un espace où pouvoir évoquer avec des professionnels du Groupement Hospitalier de Territoire les implications émotionnelles considérables de cette crise, le sentiment éventuel de culpabilité ou tout vécu émotionnel compliqué.

Cette cellule est anonyme, gratuite, soumise au secret professionnel, disponible 7 jours/7.

Pour cela : **envoyer un sms ou appeler le 06 84 47 39 86**, numéro professionnel de la référente de la Cellule EPSM 74 (V. Tillier). Indiquer **à quel numéro un membre de la Cellule peut vous joindre**, et si possible, un **créneau horaire.**

Nous ferons au mieux pour vous recontacter dans un délai raisonnable.

Nos missions : **écoute et soutien, partage de nos compétences** dans cette période que nous savons si délicate pour vous, nos collègues Soignants."

Le groupe des psychologues volontaires
de l'EPSM 74

Mulhouse et Colmar), les établissements MCO du GHT ont demandé à pouvoir bénéficier d'un accompagnement psychologique tant la fatigue physique et compassionnelle ainsi que le conflit de valeurs éthiques pouvaient générer des risques psycho-sociaux particuliers. Il s'est aussi agi de renforcer les capacités de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) départementale pour la partie territoriale Léman Mont-Blanc. Un appel à volontaires, coordonné par le Président de CME et une psychologue du Chablais a permis de réunir près d'une vingtaine de psychologues afin de structurer une cellule d'écoute.

LA COORDINATION GHT

Dès le 18 mars, une coordination a été initiée par le CH Alpes Léman, établissement support du GHT Léman Mont-Blanc afin de mettre en cohérence les conduites à tenir, articuler les prises en charge en fonction des spécificités, compétences et risques de chacun des sept membres. Informelles au départ, ces cellules de crise GHT en visio-conférence se sont structurées autour de deux sujets majeurs :

- Gérer la pénurie, notamment d'éléments de protection individuelle : masques, sur-blouses, solutions hydro-alcooliques afin de pouvoir assurer une même protection à tous les intervenants du GHT, gérer les approvisionnements et la gestion des stocks en commun pour faciliter les dépannages. A compter du 19 mars, la protection et le réassort en masques a pu être assuré. Les solutions de système D ont été discutées et les énergies canalisées dans un sens commun.
- Créer des outils de pilotage communs : des tableaux de bord pour la gestion des stocks et surtout l'observation de l'occupation des lits de réanimation et médecine COVID et des urgences puis des lits d'aval ont été créés de manière contributive et ont été partagés.

GHT Groupement Hospitalier de Territoire LEMAN - MONT-BLANC

Actualisé le 19/03/2020

CONSIGNES POUR LE PORT DE MASQUE PENDANT L'EPIDEMIE COVID-19

TOUT PROFESSIONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL EN CONTACT AVES DES PATIENTS		
SECTEURS	**TYPE de masque porté en systématique pendant toute la durée du travail**	**Acte à haut risque d'aérosolisation**
Professionnels intervenant dans les Unités accueillant des patients COVID+ (Urgences, SMUR, Réanimation, Médecine infectieuse…)	**2 masques chirurgicaux par personne et par jour** (possibilité de masque supplémentaire en fonction de l'intensité des soins ou en cas de masque souillé, humide…)	**Appareil de protection respiratoire FFP2, si :** **Actes à *haut risque de projections ou d'aérosolisation*** comme par exemple : • Kinésithérapie respiratoire, prélèvement nasal et ou nasopharyngé, ventilation non invasive (VNI), Optiflow, masque à moyenne et haute concentration, bronchofibroscopie, endoscopie digestive haute, intubation / extubation, aspiration trachéale, aérosolthérapie…
Professionnels intervenant dans les secteurs de soins n'accueillant pas des patients COVID+ (MCO, EHPAD, USLD, SSR, HAD, SSIAD, EPSM, Consultations, VAD…)	**1 masque chirurgical par personne et par jour**	
AUTRES PROFESSIONNELS		
Professionnels d'accueil sans hygiaphone, Professionnels immunodéprimés, femmes enceintes	1 masque chirurgical par personne et par jour	
PATIENTS		
Patients COVID+ ou symptomatiques (toux, rhinorrhée, fièvre, éternuement)	1 masque chirurgical par patient et par jour	
POUR LES AUTRES CAS ET PROFESSIONNELS SANS CONTACT AVEC LES PATIENTS		
Direction, administration, logistique et technique, lingerie, DIM, pharmacie, magasin, sécurité, informatique, vaguemestre…	**Pas d'indication du port de masque sauf :** **intervention ponctuelle dans le secteur accueillant des patients ou réunion indispensable à la gestion de la crise mais ne permettant pas une distanciation sociale suffisante**	

Alors qu'un séminaire pour faire évoluer la gouvernance du GHT vers plus de cohésion était à l'étude, traverser ensemble une telle crise a valu tous les programmes : mieux que le saut à l'élastique ! Le séminaire sera sans doute tourné vers de la gratitude et de la convivialité partagée désormais…

Bien entendu, cette crise épidémique laisse craindre un bilan humain très lourd en terme de nombre de victimes, de stress post-traumatique généralisé et d'impact sur des populations fragiles, isolées que sont nos patients atteints de troubles psychiques. Passée la période de confinement, les risques de décompensation seront majeurs. Nul ne peut sortir indemne d'une telle épreuve collective, mondiale. Il faudra répondre présents, chacun depuis sa place, poursuivre la solidarité démontrée durant la crise et être suffisamment endurants pour continuer d'accompagner et donner un sens aux expériences de vie ainsi vécues.

Une crise surmontée représente également des opportunités capacitaires comme de changements culturels importants (souvenons-nous que la grande peste noire du XIVème siècle a permis d'abolir le servage). Pour notre discipline, la pratique raisonnée de la télémédecine, l'aller vers les lieux de vie de nos patients, l'hospitalisation comme dernier recours, le rétablissement et les capacités de résilience et d'autonomie de chacun seront probablement à retenir pour les prises en charge futures.

Laissons à G. Canguilhem, le soin de conclure : « la vie est une activité d'opposition à l'inertie et à l'indifférence. La vie cherche à gagner sur la mort (…) ; la vie joue contre l'entropie croissante ».

Florence Quiviger, Directrice

Incidences du Covid-19 sur le personnel (au 31 mars 2020) **:**

- Arrêts COVID + : 6 agents dont encore 2 en arrêt à ce jour
- Arrêts suspicion / confinement : 43 agents dont encore 17 en arrêt à ce jour
- Arrêts personnes à risques : 21 dont encore 15 en arrêt à ce jour
- Arrêts garde d'enfant : 75 demandes dont encore 24 en garde d'enfant à ce jour
- Taux d'absentéisme février 2020 : 8.4% (idem 2019)
- Taux d'absentéisme mars 2020 : 9.5% (7.7% en 2019)
- Entre février et mars 2020 : +49% d'augmentation des arrêts de – de 15 jours

Ressentis de personnels durant cette période

Quelques personnels de fonctions et affectations différentes ont été contactés pour faire connaître, en une ou deux phrases, leur ressenti, leur manière de vivre cette période de crise sanitaire au sein de l'établissement. Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui se sont prêtés à l'exercice.

Thierry SERRA

Médecin référent unité COVID-19 et responsable unités Aravis et Bionnassay

« Mon ressenti de cette situation est qu'il s'agit évidemment d'une situation inédite, qui nous oblige à nous confronter d'abord à nous-même hors du vécu « de routine » ; c'est à la fois une épreuve et aussi un révélateur de chacun. »

Quentin MILANO

Technicien administrateur réseau à la Direction des systèmes d'information

« On s'est organisé pour assurer une réserve sanitaire et pouvoir répondre aux mieux à vos demandes. Pour vous répondre au plus vite, merci de faire des demandes informatiques : une moyenne de 80 appels par jour pour un technicien sur site, mettre en place 256 accès en télétravail sur une poignée de jours. On essaye de rester disponibles pour nos collègues de MCO. On traversera cette crise tous ensemble, un jour à la fois, courage !!! »

Blanche DESPREZ

Assistante sociale au CMP de Bonneville

« C'est le cœur lourd que j'ai quitté le CMP de Bonneville le 18 mars 2020 en sachant qu'une partie de l'équipe allait rester sur place. J'ai une profonde admiration pour celles et ceux qui sont sur le terrain au quotidien et espère qu'ils seront gratifiés.

Le télétravail, une découverte parfois complexe mais je m'y habitue. Je suis en lien avec mes collègues, les partenaires et les usagers quotidiennement.

De constater cette mobilisation, où chacun tente de faire le maximum pour aider nos usagers, me donne la conviction que cette épreuve nous permettra de donner plus de sens au travail de chaque agent de l'EPSM. »

Marie-France HUART

Agent des servives hospitaliers unité Aravis

« J'ai peur de ramener ce virus chez moi et de contaminer ma famille. De plus il est difficile d'avoir du désinfectant en quantité pour pouvoir correctement désinfecter les locaux. »

Annie DUVAL
Assistante médico-administrative unités Voirons, Salève et COVID-19
« Cette pandémie du coronavirus est préoccupante pour tous à l'EPSM mais il reste surtout à craindre la contamination de cette maladie virulente auprès des patients déjà fragilisés et isolés par leur pathologie psychique. La principale tâche incombe aux soignants, dont nous devons notre reconnaissance, par leur travail en continu, leur rôle de pilier et leur dévouement quotidien auprès des patients face à leur handicap psychique et leur désarroi. Notre contribution au secrétariat médical est de soulager l'équipe médicale et soignante au niveau médico-administratif et paramédical »

Corinne TELO
Cadre de santé unités Voirons et COVID-19
« Mon ressenti face au virus du COVID-19 est de constater une certaine impuissance et une profonde injustice. Je vis malgré tout cette situation en aidant dans ce moment difficile. Notre devoir est d'être au service des malades et de s'impliquer face à cette épidémie. »

Clarisse BARBIN
Agent des services hospitaliers au Service central
« Je me sens investie dans mes fonctions malgré une appréhension au premier abord. Consciente que notre rôle d'agent d'entretien est d'autant plus important actuellement. »

Charlène VUATTOUX
Infirmière unités Bargy et COVID-19
« Il faut quand même être costaud pour vivre une crise sanitaire comme celle-ci, à la fois sur le plan physique et psychique. Je franchis mon vestiaire avec de la peur, qui finit par s'apaiser grâce à la bienveillance de mes collègues. L'humour dans les soins permet un échappatoire, le temps de retrouver mon environnement familial et afin de rester dans une dynamique positive »

Dominique LAFARGUE
Cadre supérieur de santé du Pôle infanto-juvénile
« J'ai vécu le challenge de devenir infectiologue alors que j'ai une longue carrière de psychiatrie. J'ai repoussé mes peurs personnelles pour la construction d'une unité nécessitant une grande sécurité sanitaire. »

Equipe de l'USN2 de Thonon
Elodie HARDY, Cadre de santé, Dr Didier CHARASSIN, Dr Florence DELERCE en concertation avec tout le personnel de l'unité présent le 8 avril (IDE, AS et ASH)
« Le COVID 19 nous a contraints à changer de manière brutale et inattendue nos habitudes et notre travail au quotidien. Si certains jours, certaines heures, nous ressentons de l'inquiétude, au final cette situation a permis de révéler encore un peu plus les valeurs soignantes et la qualité de la relation soignant-soigné. »

Et pourquoi pas des tournesols dans le parc de l'EPSM ?

Mardi 10 mars, l'exposition du projet jardin de l'EPSM 74 a été inaugurée en présence de l'artiste Emmanuel LouisGrand, sur le site hospitalier de La Roche.
Planter, cultiver, peindre, photographier, échanger, regarder et même chanter…
Le projet jardin, ouvert au public, a vu le jour en 2019, dans le parc de l'EPSM de La Roche-sur-Foron, sous l'impulsion d'un collectif de professionnels de l'établissement (Cafétéria, Diététique, Ergothérapie, Psychomotricité, Action culturelle, Animation sportive), proposant des rencontres hebdomadaires aux patients et extérieurs, en présence de l'artiste Emmanuel LouisGrand.
A l'occasion de cette inauguration qui a réuni principalement patients et personnels, ceux-ci ont pu porter un regard rétrospectif sur ce projet pluridisciplinaire à travers des photographies, dessins, peintures mettant en avant l'implication et le talent des patients, et repartir avec un petit souvenir de cette belle aventure, à semer chez soi.
Pour les personnels présents sur le site de La Roche, l'exposition est actuellement visible au 1er étage dans le couloir menant à la Cafétéria.

L'UNAFAM à Thonon

Le pôle de psychiatrie du Chablais intègre « Rue de la patience » de par son rattachement à l'EPSM74. Mais quelle que soit la structure administrative, entrer dans le monde de la psychiatrie reste toujours une épreuve douloureuse à laquelle les familles ne sont pas préparées.

Une trentaine de bénévoles en Haute-Savoie

Comme les 2.000 bénévoles de l'Unafam dans toute la France, qui reçoivent les familles dont un proche souffre de troubles psychiques, la trentaine de bénévoles haut-savoyards, dont quelques chablaisiens, sont concernés eux-aussi par la maladie psychique d'un proche, ils ont bénéficié de formations adaptées et sont supervisés régulièrement par un psychologue professionnel.

À Thonon nous sommes présents tous les 2èmes jeudis du mois de 14h à 17 h aux Hôpitaux du Léman au sein de la Maison des Usagers, qui se trouve dans le hall d'accueil face aux ascenseurs.

Pour un entretien individualisé, il suffit d'appeler le bureau de notre délégation à Meythet au 04 50 52 97 94 où notre secrétariat dirigera les demandeurs vers des bénévoles formés à l'accueil et disponibles.

Les familles peuvent ensuite intégrer le groupe de parole, qui se réunit à Thonon tous les 3èmes lundis du mois à 19h30. Ce groupe de parole est animé par une psychologue.

Ces familles peuvent aussi participer à des ateliers tels que Prospect et Profamille, qui se déroulent dans le département, afin d'avoir un maximum d'outils pour faire face et aider leur proche dans la durée.

L'Unafam a des mandats ponctuels à l'ARS, des mandats réguliers auprès de la MDPH, de la CDSP, est présente dans certains Conseils de Surveillance (dont celui de l'EPSM 74) et aux côtés de partenaires comme Espoir 74, l'ATMP, Messidor, dans des GEM etc…

Participer à la déstigmatisation de la maladie psychique

Nous travaillons également à la déstigmatisation de la maladie psychique, encore tellement méconnue du grand public et qui effraie trop souvent. Pour ce faire nous organisons dans le département des conférences régulières ou ponctuelles sur le déni, sur « comment faire accepter son traitement au malade », sur la psychoéducation des familles …. Et pouvons intervenir dans les structures extra-hospitalières pour des sensibilisations aux troubles psychiques.

A Thonon-les-Bains, une journée d'information sur les troubles psychiques est organisée tous les ans.

Chaque année, nous participons à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM). En 2020, autour du thème « santé mentale et discriminations », nous organisons plus spécifiquement le jeudi 26 mars devant la maison des usagers des Hôpitaux du Léman une journée de « détricotage » d'idées reçues.

Construire une alliance thérapeutique

L'un de nos buts est aussi de construire une alliance thérapeutique entre tous : médecins, infirmiers (ères), aides-soignant(e)s, psychologues, famille et malade. Il s'agit là de bouger les lignes, de faire en sorte que chacun puisse entendre et écouter l'autre dans un but « gagnant-gagnant » : la famille mieux informée sera plus réceptive aux observations du corps médical, ce dernier sera moins gêné par l'implication de la famille qui peut parfois être ressentie comme une « intrusion » dans son champ d'action, et le malade sera plus en confiance.

A Thonon-les-Bains, depuis l'an dernier, des rendez-vous sont programmées entre les équipes soignantes et sociales des Hôpitaux du Léman et les différentes associations partenaires de la Maison des Usagers, afin de mieux faire connaître les champs d'actions et les publics spécifiques des associations au personnel de l'hôpital.

Nous nous réjouissons à l'idée que, quelle que soit la structure administrative en place, le plus important c'est l'HUMAIN et nous restons à l'écoute de toutes les propositions de rencontres, qu'elles nous parviennent des Hôpitaux du Léman ou de l'Etablissement Public de Santé Mentale 74.

Josette Bochaton-Dutruel, représentante Unafam Chablais

NOUVEAU BUREAU DE L'AMICALE DU PERSONNEL

L'Amicale du personnel a organisé son Assemblée Générale le lundi 10 février 2020. A l'issue des votes, la nouvelle composition du bureau est la suivante :
Présidente : Vanessa Duval
Vice-présidente : Annie Excoffier
Trésorière : Roxanne Sonnerat
Vice-trésorière : Déborah Micheli
Secrétaire : Sabrina Carpentier
Vice-secrétaire : Isabelle Pacé

EPSM 74

530 rue de la Patience
74800

La Roche -sur-Foron

www.ch-epsm74.org

Responsable de la publication :
Florence Quiviger, *Directrice*
Relecture et validation :
Bruno Pagliano, *Directeur adjoint*
Coordination, mise en page et impression :
Service communication, archives et documentation

CONSULTABLE SUR INTRANET
Ce numéro est consultable sur le site intranet dans Ma recherche, mot clé « journal ».

Zoom sur les fonctions de psychologue spécialisé en neuropsychologie

Durant ses années de formation universitaire, l'étudiant en psychologie approfondit progressivement certains domaines, comme par exemple la psychopathologie, la psychologie du travail, la psychologie du développement, etc… La neuropsychologie a pour objet d'étude les déficits cognitifs, comportementaux et de personnalité consécutifs à des lésions ou dysfonctionnements du cerveau.

L'obtention du Master permet d'exercer en tant que psychologue. Le diplôme indique la spécialisation choisie.

Fonction au Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières

A l'EPSM 74, des psychologues spécialisés en neuropsychologie (neuropsychologues) interviennent au Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières et participent avec l'équipe pluridisciplinaire à **l'évaluation** de la situation de la personne lors de son admission dans le service.

Quand la neuropsychologue rencontre la personne, elle oriente l'entretien clinique vers son **fonctionnement cognitif**, dans ses activités quotidiennes et dans ses relations sociales. Les personnes évoquent souvent par exemple une difficulté à rester attentives lors d'un film ou d'une lecture, des oublis de rendez-vous ou de prise du traitement, une difficulté à se sentir à l'aise avec les autres. Grâce à des questionnaires, qui donnent des exemples concrets de situations, la personne estime la fréquence à laquelle elle a été confrontée à des difficultés cognitives les derniers temps. Puis la neuropsychologue lui propose des mises en situations, afin d'observer les stratégies utilisées pour résoudre les tâches, et l'encourage à faire du mieux qu'elle peut. On s'intéresse notamment aux capacités de mémoire, d'attention, de planification, d'attribution d'émotion ou d'intention, en utilisant des tests validés. A l'issue de deux séances de 2h (en général), la neuropsychologue et la personne accueillie identifient les forces et les faiblesses cognitives d'après les résultats aux tests.

La restitution du bilan neuropsychologique auprès de la personne, et avec son accord, auprès de son entourage et des équipes soignantes, comporte une visée psychoéducative (meilleure connaissance de son fonctionnement, de sa maladie). Ces informations sont complétées si besoin de **préconisations** pour limiter l'impact des troubles cognitifs sur les activités de la vie quotidienne ou professionnelle (ex : aménagements de l'environnement de travail, stratégies facilitant l'organisation à domicile).

En fonction des déficits cognitifs objectivés et de leurs répercussions fonctionnelles, la neuropsychologue peut proposer un accompagnement de type **remédiation cognitive.** Celle-ci cible l'entrainement de fonctions cognitives, ou le repérage de moyens de compensation des difficultés en s'appuyant sur les compétences préservées. La méthode de Remédiation Cognitive dans la Schizophrénie (RECOS, Vianin, 2012) est utilisée au CDRP des Glières. La neuropsychologue personnalise le contenu du programme, au plus proche du projet particulier de la personne (ex : reprise d'une formation, maintien dans l'emploi, réinsertion professionnelle, obtention de l'examen du Code de la route). Des ateliers de remédiation cognitive en groupe sont aussi proposés pour des personnes ayant des demandes semblables, ciblant les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne (ex : améliorer son autonomie, mieux retenir les choses à faire, savoir résoudre les problèmes avec moins de stress, être plus attentif dans les conversations, développer des habiletés sociales).

Un accompagnement neuropsychologique des personnes présentant des troubles psychiatriques est particulièrement intéressant, notamment pour les 80% de personnes ayant une schizophrénie manifestant des dysfonctionnements cognitifs, lesquels impactent plus ou moins sévèrement leur quotidien. Des méthodes validées de remédiation cognitive ont montré le bénéfice apporté à la personne dans sa vie quotidienne, en améliorant la qualité de vie et en réduisant les symptômes négatifs.

Dans le cadre varié des pathologies psychiques et/ou neurodéveloppementales, l'approche neuropsychologique peut se montrer pertinente pour les enfants et adultes de tout âge qui rapportent des difficultés d'apprentissage, d'attention, d'organisation, d'adaptation sociale.

L'évaluation et la remédiation cognitive complètent l'offre de soins habituellement proposée aux personnes avec troubles psychiques sévères. Visant à mieux connaitre leurs ressources et leurs limites cognitives, et à réduire le handicap fonctionnel, l'approche neuropsychologique contribue au parcours de soin en faveur du rétablissement.

Pour en savoir plus :

Les méthodes et outils nommés sont présentés de façon exhaustive dans le Traité de Réhabilitation Psychosociale (Franck, 2018), disponible au service documentation de l'EPSM.

Maryse De Clercq, Psychologue spécialisée en neuropsychologie
Centre Départemental de Réhabilitation Psychosociale des Glières